Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM - GUITARE TONY IOMMI »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 17 au vendredi 23 octobre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM - GUITARE TONY IOMMI », un lot est mis en jeu :

- 1 guitare Epiphone SG Tony Iommi et sa housse, d'une valeur indicative de 400.00 € TTC.

Modalités de participation

Les auditeurs souhaitant participer au jeu-concours devront s'inscrire en envoyant par SMS le mot « **OUIFM** » au 7 15 15 (3x99cents+ prix SMS).

Après prise en compte du SMS de participation, par retour d'SMS, la Radio demandera aux participants de renseigner les informations suivantes : prénom, nom, code postal, date de naissance, email et âge. Ces informations seront communiquées par SMS (7 14 15).

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

La participation n'est valide qu'à la réception d'un SMS en retour, accusant réception et prenant en compte le SMS d'inscription.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Le gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Le gagnant recevra son gain par voie postale à l'adresse qu'il aura indiqué lors de sa participation.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : https://www.ouifm.fr/reglements

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.